



Venir étudier à l'ENTPE

L'ENTPE, école de l'aménagement durable des territoires, affiche sa volonté de développer les échanges internationaux qui permettent de porter la vision française de ses domaines de compétence et tirer partie des démarches menées à l'international.

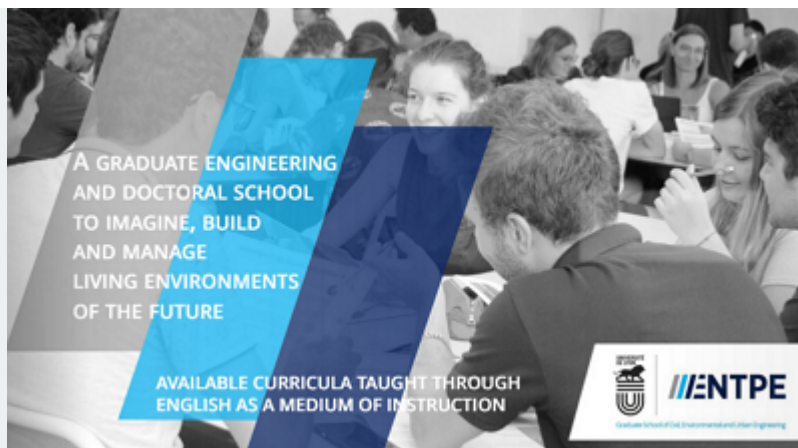
/// Echanges académiques et double-diplômes

Vous souhaitez venir étudier à l'ENTPE pour un semestre ou une année d'échange académique ou un double-diplôme ?

1. Rapprochez-vous d'abord de votre établissement d'origine pour savoir s'il est partenaire de l'ENTPE et pour connaître son calendrier et ses modalités de sélection.
2. Votre établissement d'origine devra vous nommer officiellement auprès de l'ENTPE.

3. Une fois nommé·e, l'ENTPE prendra contact avec vous pour étudier votre candidature puis vous aider à préparer votre mobilité.

/// Available curricula taught through English as a medium of instruction



For non-degree-seeking Exchange students, ENTPE offers 2 pathways available through English as a medium of instruction.

The course catalogue taught through English is designed for Master/Post graduate students only (i.e. Master 1 and Master 2 students).

It is offered in Semester 9 at ENTPE (from September to the end of January).

English-speaking students interested in carrying out an academic mobility at ENTPE may build their learning agreement with the available courses.

/// Intégrer l'ENTPE en admission sur titre internationale (hors partenariats)

Vous êtes étudiant·e international·e et vous souhaitez intégrer l'ENTPE en admission sur titre internationale (= en dehors de tout partenariat avec votre établissement d'origine) ? Vous n'aurez aucun frais de candidature appliqué par l'ENTPE.

1- Inscrivez-vous sur la plateforme "Etudes en France" de Campus France pour déposer votre candidature.

La procédure "Etudes en France" concerne uniquement les étudiants résidant dans l'un des pays figurant sur la page d'accueil de la plateforme Etudes en France. Si votre pays de résidence n'y figure pas, cela signifie qu'il ne relève pas de la procédure "Etudes en France". Vous êtes alors invité·es à contacter directement

2 - L'ENTPE vous contactera pour donner suite à votre candidature.

3 - Une fois admis, la phase pré-consulaire pourra démarrer sur Etudes en France en vue de l'obtention de votre visa.

>> Prérequis d'admission

Toutes nos formations diplômantes sont dispensées en français. Vous devez donc obligatoirement justifier d'un niveau B2 minimum en français.

>> Cycle ingénieur

> Candidature en 1re année

- Être titulaire d'une LICENCE (Bac+3), ou équivalent dans l'une des spécialités suivantes : mécanique, physique, génie civil, mathématiques ;
- Vos résultats académiques seront étudiés au cas par cas en fonction des différents systèmes en vigueur à l'international ;
- Justifier d'un niveau B1 en anglais.

> Candidature en 2e année

- Être titulaire d'un MASTER 1 (Bac+4), ou équivalent dans l'une des spécialités suivantes : mathématiques, mécanique, mathématiques appliquées, physique, génie civil ou sciences de la vie et de la terre ;
- Vos résultats académiques seront étudiés au cas par cas en fonction des différents systèmes en vigueur à l'international ;
- Justifier d'un niveau B1 en anglais.

>> Bachelor

Avoir validé une première année de LICENCE (Bac+1), ou équivalent dans l'une des spécialités suivantes : bâtiment, génie civil, aménagement du territoire - paysages, architecture, gestion des eaux, mathématiques, sciences physiques.

> **Audition des candidates et candidats**

Les candidates et candidats présélectionné·es sur dossier seront convoqué·es à l'ENTPE ou à une visio-conférence pour un entretien d'ordre général avec la Commission d'admission sur titre. La convocation leur est adressée par voie électronique.

> **Admission**

Fin mai, les candidates et candidats sont informé·es individuellement de la décision de la commission.

> **Coûts de scolarité et aides financières**

Accédez aux tarifs de scolarité et aides financières.

>> **Masters**

De plus, l'ENTPE propose **une offre de Masters** dans les domaines suivants : **acoustique, économie de l'environnement, de l'énergie et des transports, génie civil, risques et environnement, urbanisme et aménagement, ville et environnements urbains...**

> **Accédez à l'offre globale de masters de l'ENTPE**

>> **Mastères spécialisés**

L'ENTPE propose également des mastères spécialisés

> **Accédez à l'offre globale de mastères spécialisés® de l'ENTPE**

/// Accueil des étudiantes et étudiants internationaux (y compris européens)

L'ENTPE accompagne individuellement les étudiantes et étudiants internationaux dans la préparation de leur séjour à l'École, de leur arrivée à leur installation en France et tout au long de leur scolarité, notamment pour les démarches suivantes :

- obtention du visa
- réservation d'un logement individuel à proximité de l'ENTPE

- ouverture d'un compte bancaire
- assurance logement/responsabilité civile
- assurance maladie (régime général et complémentaire)
- démarches auprès de la Préfecture
- aide financière pour le logement auprès de la Caisse d'allocation familiale (CAF),...

Information sur le système universitaire français et européen

>> Le système européen de transfert de crédit (ECTS)

La validation internationale des diplômes et des formations repose, au sein de la communauté européenne, sur un système de crédits communs, appelé ECTS (European Credit Transfer System). Les crédits ECTS obtenus sont capitalisables et transférables, par exemple dans le cas d'un parcours d'études à travers plusieurs établissements. Un ECTS correspond à 25 à 30 heures cumulant les heures de cours et les heures de travail personnel.

>> Système LMD

L'organisation des diplômes de l'enseignement supérieur français est structurée par une architecture européenne commune, LMD (Licence-Master-Doctorat), qui prend en compte, pour l'obtention du diplôme, les années ou semestres d'études validés depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur et leur correspondance en crédits ECTS :

- Licence = 6 semestres (180 ECTS)
- Master = 4 semestres (120 ECTS)
- Doctorat = 6 semestres

>> M1 - M2

Le parcours de master, faisant suite au parcours de licence, est obtenu après 4 semestres validés, soit 120 crédits. Les études en master s'étendent donc sur 2

années, sous les appellations M1 (1ère année) et M2 (2e année) et donnent lieu à l'obtention du diplôme national de master officiellement habilité par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES).

>> Mastère spécialisé®

Le « mastère spécialisé® » est une formation post-diplôme d'une durée d'au moins 2 semestres, incluant des enseignements théoriques, un travail personnel de recherche en entreprise et la soutenance d'une thèse professionnelle. Le mastère spécialisé® est un label de la Conférence des grandes Ecoles (CGE).

Diplômes français, système LMD et équivalences... retrouvez plus de détails sur le site internet de Campus France.

CONTACT

Bureau de la mobilité internationale : international.student@entpe.fr